

- ▶ Intra-entreprise, présentiel ou distanciel
- ▶ Effectif : 1 à 12 personnes
- ▶ Horaires : 8h30 - 17h (à préciser sur la convocation)
- ▶ Durée : 2 jours

PROFIL DES PARTICIPANTS

- Chefs d'entreprise, Managers, animateurs HSE, Responsables des Services Généraux, toute personne impliquée dans le management de la Santé & Sécurité au Travail

PRE-REQUIS

- Aucun pré-requis autre que communiquer en français

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- recenser l'ensemble des obligations réglementaires applicables à leur entreprise
- poser les bases d'un plan d'actions visant à assurer la conformité réglementaire de l'entreprise
- mettre en place une veille pour se tenir informé des évolutions réglementaires

METHODE PEDAGOGIQUE

- Alternance de cours théoriques et d'études de cas à partir de situations de travail réelles
- Etudes de cas avec recherches en ligne
- Quizz en ligne
- Partage d'expériences

PROFIL DE L'ANIMATRICE

- Plus de 10 ans d'expérience en tant que Responsable HSE ; formatrice et consultante IPRP depuis plus de 5 ans

CONTENU

- ▶ **Enjeux du management de la Santé Sécurité pour l'entreprise**
 - Accidents du travail et maladies professionnelles : statistiques et indicateurs
 - Les enjeux de la prévention des risques
- ▶ **Différentes sources d'obligations et d'exigences**
 - Différents codes en lien avec la Santé Sécurité au Travail et recommandations de la CNAMTS
 - La DREAL et la réglementation ICPE
 - La directive européenne du 12/06/1989 : d'une culture de la conformité à une culture de l'anticipation
 - L'arrêté du 5 novembre 2001 et le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
 - Le décret du 20 février 1992 et l'arrêté du 19 mars 1993 : les entreprises extérieures
 - Affichage, machines, équipements et lieux de travail, suivi du personnel
- ▶ **Les acteurs de la Santé Sécurité au Travail**
 - Le service HSE
 - Le CSE/la CSSCT
 - Les Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)
 - Les acteurs externes : l'Inspection du Travail, la Médecine du Travail, la CARSAT, ...
- ▶ **Méthodologie d'évaluation des risques**
 - Notions de danger et de risque
 - Modélisation de l'accident
 - Les grandes familles de risques professionnels

EVALUATION DE LA FORMATION

- Attestation individuelle de fin de formation suite à la validation des compétences opérationnelles par les études de cas et un résultat satisfaisant au QCM d'évaluation des acquis



Accessible aux personnes en situation de handicap